

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice- Solidarité

DECRET

D/2009/ 180 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE DE GESTION, DE
COORDINATION ET DE SUPERVISION DE L'ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS
ET DES PROJETS DE LA CHINA INVESTMENT AND FUND (C.I.F) EN REPUBLIQUE
DE GUINEE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu le Communiqué n°001/CNDD du 23 décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par les Forces Armées Nationales;

Vu l'Ordonnance n°006/PRG/CNDD du 29 décembre 2008, portant création du poste de Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu l'Ordonnance n°007/PRG/CNDD du 29 décembre 2008, portant attributions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu l'Ordonnance n°008/PRG/CNDD du 29 décembre 2008, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le Décret D/2009/001/SG/PRG/CNDD du 14 janvier 2009, portant nomination des Membres du Gouvernement;

26 AOUT 2009

Vu le Décret D/2009/ 179 /PRG/SGG du
portant création du Comité de Gestion, de Coordination et de Supervision de l'ensemble
des investissements et des projets de la CHINA INVESTMENT AND FUND (C.I.F) en
République de Guinée 

DECRETE

Article 1^{er} : Les cadres dont les noms suivent sont nommés membres du Comité de Gestion, de Coordination et de Supervision de l'ensemble des investissements et des projets de la **CHINA INVESTMENT AND FUND (C.I.F)** en République de Guinée :

Président : **Monsieur Boubacar BARRY**, Ministre d'Etat à la Présidence chargé de la Construction, de l'Aménagement du Territoire et du Patrimoine Bâti Public ;

Premier Vice-président : **Monsieur Mamoud THIAM**, Ministre à la Présidence chargé des Mines, de la Géologie et de l'Hydraulique ;

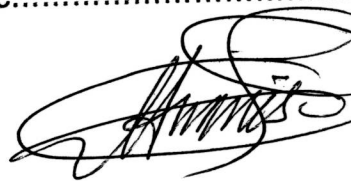
Deuxième Vice-président : **Capitaine Mamadou SANDE**, Ministre à la Présidence chargé de l'Economie et des Finances ;

Rapporteur : **Monsieur Bouna SYLLA**, Conseiller Juridique et Financier de Monsieur le Président de la République.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

26 AOUT 2009

Conakry, le.....




CAPITAINE MOUSSA DADIS CAMARA

Président de la République, Chef de l'Etat, Président
du Conseil National pour la Démocratie et le
Développement, Commandant en Chef des Forces
Armées